



Palézieux, le 22 janvier 2010

**Commune de Palézieux**  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : n° 03 (extrait)  
Présidence : M. Bays, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30 h.  
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 19 janvier 2010,

**Loi sur asile et loi fédérale sur les étrangers - Consultation**

La Municipalité décide de ne pas formuler de remarque sur la consultation du projet de modification de loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers.

**ORPCi Oron - Essai annuel des alarmes**

La Municipalité prend note qu'un essai national des alarmes est prévu le mercredi 3 février 2010 entre 13.30 h et 14.00 h.

**Cavaliers d'Oron et DGM - Concours hippique 2010**

La Municipalité décide d'autoriser les DGM à poser des panneaux annonçant le concours hippique les 20, 21 et 22 août 2010.

**Crescendo - Soirées**

La Municipalité décide de déléguer Mme Dovat, Municipale, à l'une des soirées de Crescendo, les samedi 20 février 2010 à 20.15 h. ou dimanche 21 février 2010 à 17.00 h. à la grande salle d'Ecoteaux.

**Éclairage du terrain de sport - Mise à l'enquête**

La Municipalité décide de publier l'enquête concernant la pose de l'éclairage du terrain de sport du centre scolaire.

**ASHB - Repas de soutien**

La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, et M. Dind, Municipal, au repas de soutien de l'ASHB du vendredi 26 février 2010.

**Delévaux Michel - Permis 546**

La Municipalité décide de délivrer le permis de construire 546 concernant la régularisation de l'aménagement d'une salle de jeux et la régularisation partielle d'un biotope sur la propriété de M. Delévaux.

./.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



## Magasin "Chez Yoyo" - Procédé de réclame

La Municipalité décide d'autoriser M. Lionel Maston, pour le magasin "Chez Yoyo", à installer une banderole publicitaire non lumineuse.

## Police cantonale - Contrôle radar

La Municipalité prend note que le contrôle effectué le 17 décembre 2009 à la Rte de Bossonnens a enregistré les vitesses de 235 véhicules et en a dénoncé 81, soit le 34.5 %.

## Place de la Gare - Infraction au parcage

La Municipalité décide d'infliger une amende de fr. 300.-- + les frais à un automobiliste qui a stationné hors des cases pendant plus de trois jours.

## Sentences

La Municipalité décide de délivrer les sentences 10/10, 11/10, 12/10 et 13/10 de fr. 60.-- chacune pour infraction au parcage.

## "Chez Bigoud" - Autorisation

La Municipalité décide d'autoriser M. Yves Desarzens, "Chez Bigoud", à installer sa cuisine mobile sur la place du Battoir une fois par semaine.

## Groupement forestier - Comité de direction

La Municipalité décide de déléguer M. Menétrey, Municipal, à l'assemblée du Comité du Groupement forestier le jeudi 21 janvier 2010 à Oron-la-Ville.

## Rue Derrière-les-Murs - Stationnement

La Municipalité décide de mandater M. Nicolier pour faire des contrôles à la Rue Derrière-les-Murs.

## Place du Village - Rénovation

Au vu des travaux urgents à réaliser au Village, la Municipalité décide de renoncer à la rénovation de la Place du Village en 2010.

## Centre carcéral pour mineurs - Commission de construction

La Municipalité prend note que M. Menétrey, Municipal, sera membre de la commission de construction du centre carcéral pour mineurs.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

